

**Compte-rendu des DECISIONS
et DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL de PLOURAC'H**

Séance du : 5 juin 2026

Préambule : Adoption du compte rendu de la séance du 18 mai

L'an deux mil-vingt-six le cinq juin à huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le vingt et un mai, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick Larvor, Philippe Le Guilcher, Jean-Pierre Guillerm, Aurélien Fer, Huguette Larhantec, Corinne Lozac'h, Véronique Dilasser, Alain Le Coant, Claude Cario, Marie-Amélie Pons et Lynda Loiseaux

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Guillerm

1/

2026-06 05 01

OBJET : Élections sénatoriales : désignation du délégué et de ses suppléants

Monsieur Yannick LARVOR, Maire a ouvert la séance.

Monsieur Jean-Pierre GUILLERM a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré ONZE conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 2121-17 était remplie.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux Conseillers Municipaux les plus âgés et les deux Conseillers Municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Madame Huguette Larhantec et Monsieur Claude Cario, Monsieur Aurélien Fer et Madame Marie-Amélie Pons.

Le Maire a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Le Maire a indiqué que conformément aux articles L.284 et L.286 du code électoral, le Conseil Municipal devait élire : **un** délégué et **trois** suppléants.

Après l'élection du délégué, il a été procédé à l'élection des suppléants dans les mêmes conditions. Le résultat des scrutins est le suivant :

- Délégué : Monsieur Yannick Larvor, né le 29/09/1965 à Carhaix-Plouguer a été proclamé élu au 1^{er} tour (11 voix) et a déclaré accepter le mandat.
- Suppléants : Monsieur Jean-Pierre Guillerm, né le 11/05/1958 à Yverres a été proclamé élu au 1^{er} tour (11 voix) et a déclaré accepter le mandat.
Monsieur Philippe Le Guilcher., né le 14/02/1968 à Carhaix-Plouguer a été proclamé élu au 1^{er} tour (11 voix) et a déclaré accepter le mandat.
Madame Corinne LOZAC'H, née le 10/08/1969 à Carhaix-Plouguer a été proclamée élue au 1^{er} tour (11 voix) et a déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h30.

Le Maire, Yannick LARVOR

